



## PERFECTIONNEMENT- RECYCLAGE A la conduite des engins de chantier

<p><b>Objectifs</b> : Etre capable d'utiliser un engin de chantier dans le respect des règles de sécurité. Satisfaire à l'évaluation "test CACES engins de chantier" pour une ou plusieurs catégories d'engins.</p>	<p><b>Personnes concernées</b></p> <p>Toute personne de plus de 18 ans appelée à manipuler un engin de chantier.</p> <p>Le stagiaire devra être titulaire du permis correspondant à la catégorie de véhicule équipé (porte char). En cas de non possession du permis de conduire, le stagiaire devra se faire accompagner d'un conducteur qualifié.</p> <p>Posséder un CACES dont la validité expire, ou tout autre certificat équivalent et, sans justifier d'une formation à la conduite de moins d'un an.</p> <p>Avertissement : l'aptitude médicale à occuper le poste de travail aura été préalablement reconnue par la médecine du travail.</p>
<p><b>PROGRAMME</b></p>	<p><b>PEDAGOGIE</b></p>
<p>➤ <b>Connaissances générales</b></p> <p>➤ <b>Conduite sur la voie publique et dans l'entreprise</b></p> <p>➤ <b>Principaux modes de commandes et d'équipements</b></p> <p>➤ <b>Notions élémentaires de physique</b></p> <p>➤ <b>Technologie et stabilité</b></p> <p>➤ <b>Positionnement de l'engin</b></p> <p>➤ <b>Exploitation</b></p> <p>➤ <b>Vérifications et entretien d'usage</b></p> <p>➤ <b>Sécurité en prise de poste et en fin de poste</b></p> <p><b>MODES D'EVALUATION DES ACQUIS</b></p> <p>➤ <b>Questionnaires à choix multiples (QCM)</b></p> <p>➤ <b>Examen pratique de manipulation d'un engin de chantier selon la catégorie conforme à la R 372 modifiée</b></p> <p><b>VALIDATION VISEE</b></p> <p>➤ <b>Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES) pour les engins de chantiers conforme à la recommandation R 372 modifiée de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM)</b></p> <p>➤ <b>Ou attestation de fin de formation</b></p> <p><b>OUTILS D'EVALUATION</b></p> <p><i>Les moyens ci-dessous sont mis à la disposition du testeur par le client pour les tests se déroulant dans son entreprise. Dans ce dernier cas, le client s'engage à transmettre au testeur le rapport de vérification des engins confiés.</i></p> <p><i>Dans le cas où l'ensemble des matériels énoncés ne serait pas disponible, le testeur ne pourrait pas réaliser le test CACES.</i></p> <p>➤ <b>Type d'engin de chantier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avec ou sans télécommande</li> </ul> <p>➤ <b>Matériels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Différentes charges disponibles sur le chantier suivant l'utilisation</li> <li>• Appareils de levage si l'engin est équipé pour le levage des charges</li> <li>• Plots (10 environs)</li> <li>• Panneaux de signalisation</li> <li>• Aire d'évolution</li> </ul> <p>➤ <b>Equipements de Protection individuelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaussures de sécurité et vêtement réfléchissant</li> <li>• Casque de chantier et gants</li> </ul>	<p><b>Le Formateur</b></p> <p>Ancien professionnel du BTP. Testeur appartenant à un organisme certifié CACES engins de chantier.</p> <p><b>Méthode pédagogique</b></p> <p>Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.</p> <p>Remise d'un fascicule, support de cours et de travail.</p> <p><b>Intra entreprise</b></p> <p>Lieu de formation : dans la ville de votre choix.</p> <p>Les tests se déroulent dans les locaux de l'entreprise.</p> <p><b>Nous consulter</b></p> <p>Réf : BTP063</p>